



Vente bien immobilier dans le cadre d'une succession

Par **fereniki_old**, le **03/07/2007** à **08:45**

ma mère a constituée une sci avec son seul bien immobilier c'est à dire son appartement dans lequel elle vivait. mes deux freres sont associes dans cette sci à 1 part chacun et 1820 parts pour ma mère.

j'ai ete ecartée de la création de cette sci

ma mère est décédée

mes frères veulent vendre l'appartement sans mon accord. car je ne suis pas associé dans la sci.

ont-ils le droit de le faire?